

APPEL A TEMOIN



La FFMC03 lance une campagne d'appels à témoin concernant des pilotes ou des passager(e)s de 2RM (cyclomoteurs, motos, scooters...) et 3RM qui se seraient vus infliger un PV ou une simple remontrance pour le port de gants non-conformes.

En effet, certains membres des forces de l'ordre exigent le port de gants coqués et estampillés CE, (notamment sur Moulins et Montluçon).

Erreur de leur part, le décret n'impose pas que les gants soient coqués ni que le logo CE soit apposé sur les gants, il peut être présent seulement sur l'emballage. Il suffit que vos gants soient conformes à l'utilisation d'un 2 ou 3 RM.

C'est un abus de pouvoir, un excès de zèle, pire, une méconnaissance de ce décret ou bien tout simplement une vengeance contre la FFMC ou les utilisateurs de 2&3 RM.

La FFMC03 vous aidera dans vos démarches, dès qu'elle sera en possession des justificatifs, afin que votre PV non-conforme ou erroné dans sa codification soit annulé.

Pour nous contacter :

En haut à droite de cette page Cliquez « Envoyer un message maintenant »

Le bouton « Nous contacter »

Ou envoyez un mail à coordinateur@ffmc03.org

Merci & partagez un max.

FFMC03